

# Dématérialiser un formulaire

[mes-demarches.gov.pf](https://mes-demarches.gov.pf) permet de dématérialiser des démarches administratives grâce à un générateur de formulaire et une plateforme d'instruction de dossiers. Il s'agit d'une application en ligne prête à l'emploi développée par la Direction interministérielle du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC), et hébergée par le Service Informatique de la Polynésie française, mise à disposition de l'ensemble des organismes publics.

## Objectif

L'objectif principal de cette documentation est de permettre aux organismes publics ayant des besoins de dématérialisation à déterminer si [mes-demarches-simplifiees.gov.pf](https://mes-demarches.gov.pf) constitue une solution adaptée et si c'est le cas, comment rapidement mettre en ligne un formulaire papier.

L'application [mes-demarches.gov.pf](https://mes-demarches.gov.pf) comporte trois rôles :

- les *administrateurs*, qui créent les démarches, les formulaires dématérialisés ;
- les *usagers*, qui effectuent leur démarches en ligne en constituant des dossiers
- les *instructeurs*, qui traitent ces dossiers.

Aucune connaissance spécifique en informatique n'est requise pour comprendre cette documentation.

## Comment lire cette documentation

Si vous êtes intéressé à dématérialiser un ou plusieurs formulaires papier, prenez le temps de découvrir les [Tutoriels](#) pour apprendre à créer un formulaire. Ensuite, il est important de lire le chapitre [Comprendre un formulaire papier](#). Ce chapitre explique en particulier les caractéristiques qui peuvent facilement être traduites et celles qu'il est difficile de traduire.. Enfin, si vous avez à demander une commune, un code postal, une île, un archipel, regardez dans les [Ressources](#), vous y trouverez des listes permettant de créer des menus déroulants adaptés.

Si vous êtes un agent chargé d'instruire les dossiers, lisez le chapitre [Tutoriels](#).

Si vous souhaitez comprendre l'application du point de vue de l'utilisateur (création d'un dossier associé à une démarche), regardez du côté des [Tutoriels](#).

## Pour commencer à dématérialiser un formulaire

Pour obtenir un compte administrateur permettant de créer des formulaires en ligne, remplissez [notre formulaire de demande de compte](#).

Pour être accompagné, contactez-nous par email : [contact@mes-demarches.gov.pf](mailto:contact@mes-demarches.gov.pf) . Merci de préciser votre numéro de téléphone (ligne direct) afin que nous puissions vous rappeler.

## Notes

### Est-il possible de transcrire tout formulaire papier sur le site ?

Non, il n'est pas possible de transcrire tous les formulaires papiers de façon simple. Il existe certaines limitations du produit. Le chapitre [Comprendre un formulaire papier](#) permet de rapidement comprendre ce qui est possible, de comprendre les contournements que certaines administrations françaises emploient et parfois de décider qu'un formulaire ne peut pour l'instant être dématérialisé.

### Les demandes transmises par [Mes-Démarches](#) engagent-elles les usagers alors qu'elles ne sont pas signées ?

Oui.

Aucune disposition générale en droit français n'impose le recours à la signature pour recueillir l'engagement d'un usager. Les conditions générales d'utilisation d'un service en ligne peuvent prévoir, comme c'est le cas pour [Mes-demarches](#), la confirmation et la transmission du formulaire par l'utilisateur vaut signature de celui-ci et qu'en utilisant le service, l'utilisateur s'engage sur la véracité des informations transmises lors du dépôt de son dossier.